

## Fiche Action n°17

### « Changer les représentations sur les personnes polyhandicapées »

*En France, le polyhandicap est mal connu de la société et fait l'objet d'idées préconçues ou d'idées fausses de la part de certains professionnels qui sont amenés à accompagner ou prendre en charge les personnes polyhandicapées, pouvant nuire ainsi à la qualité des interventions. Cette méconnaissance rend nécessaire la sensibilisation d'un grand nombre d'acteurs à la connaissance du polyhandicap. Une grande campagne nationale permettra de changer les représentations sur les personnes polyhandicapées pour favoriser leur inclusion dans la société et renforcer la qualité des interventions.*

#### **Objectifs de la mesure**

- Sensibiliser le grand public au polyhandicap.
- Changer les représentations des professionnels qui peuvent être amenés à intervenir auprès des personnes polyhandicapées et de leurs proches aidants.
- Favoriser l'inclusion dans la société au travers d'une sensibilisation sur le polyhandicap et de temps de rencontre.

#### **Description de la mesure**

**Action 1 :** Déployer une campagne nationale de communication afin de changer les représentations sur le polyhandicap, au travers de trois cibles : les professionnels qui peuvent être amenés à intervenir auprès des personnes (les professionnels médicaux et paramédicaux, les services à domicile, les professionnels socio-éducatifs, etc), les lieux de rencontre (l'école, les collectivités,...) et le grand public.

**Action 2 :** Multiplier de façon volontariste les occasions de rencontre : dans les écoles, les communes, organisation d'activités ludiques, culturelles et sportives conjointes (cf. fiches-actions 15, 16, 19),

**Action 3 :** Déployer une offre éducative sur le handicap incluant le polyhandicap à destination des jeunes élèves (écoles primaires et collèges) pour lutter contre les préjugés (projets jeunesse – bénévoles – service civique).

#### **Opérateurs**

Action 1 :

Pilote : Ministère des affaires sociales et de la santé

Partenaires : CNSA, ARS, Ministère de l'éducation nationale et associations représentant les personnes polyhandicapées, gestionnaires d'ESMS accueillant des personnes polyhandicapées

Action 2 : cf. Fiches actions 15, 16, 19

Action 3 :

Pilote : Ministère des affaires sociales

Partenaires : Ministère de l'éducation nationale, agence de service civique, organisations de bénévoles

## **Financement**

En cours de chiffrage

## **Calendrier**

2017-2019

## **Éléments de suivi (indicateurs de process)**

Supports des différents axes de la campagne nationale selon les cibles  
Nombre de réunions « campagne de communication »

## **Éléments de résultat (indicateurs de résultats)**

Mise en place de la campagne de communication selon ses différents axes  
Mise en place d'une offre éducative concernant le handicap